



SP Frauen* Schweiz
Femmes* socialistes suisses
Donne* socialiste svizzere

spfrauen@spschweiz.ch
www.sp-frauen.ch

Plan d'action des Femmes* socialistes suisses - 31 mars 2020

La garde des enfants au temps du coronavirus

La Confédération, les cantons et les employeurs et employeuses doivent investir davantage pour la garde des enfants afin de décharger et de soutenir les parents. Pendant et après la crise du coronavirus.

Deux semaines après la décision du Conseil fédéral de fermer les écoles et de limiter la vie sociale, de nombreux problèmes d'importance systémique sont devenus plus visibles, mais aussi plus aigus. La garde des enfants en fait partie. Ces problèmes soulèvent diverses questions à différents niveaux, et doivent être abordés immédiatement.

Crèches et garde extrascolaire

Dans la plupart des cantons, les crèches sont encore ouvertes, mais les parents sont priés de garder leurs enfants à la maison dans la mesure du possible. Aucune fermeture officielle n'ayant été prononcée, les crèches doivent prendre en charge elles-mêmes les pertes financières. Dans la majorité des cas, celles-ci sont reportées sur les parents, qui doivent continuer à payer leur part sans obtenir aucune prestation en contrepartie. Les crèches ne peuvent tout simplement pas se permettre de renoncer à ces montants indispensables à leur survie. Mais pourquoi les parents devraient-ils payer pour une prestation dont ils ne bénéficient pas et qu'ils assurent eux-mêmes? En outre, ces frais sont difficilement supportables pour les personnes qui subissent une perte de revenu ou dont les perspectives d'emploi sont incertaines. Le problème affecte en particulier les parents travaillant dans le secteur de la santé, qui dépendent actuellement davantage de services de crèche coûteux, notamment parce que les grands-parents ne peuvent plus assurer la garde. Cette situation met en péril la sécurité financière des familles.

Il faut trouver rapidement des solutions politiques à ce problème et y consacrer des moyens prélevés dans le fonds de soutien. Car ce n'est pas aux parents d'assurer la survie des crèches. La présente crise démontre clairement la fragilité et le manque de durabilité du système actuel.

Il s'agit bien là d'un problème de fond, dont la crise actuelle n'a fait que jouer le rôle de révélateur. Les crèches devraient être accessibles à tous et toutes et gérées



SP Frauen* Schweiz
Femmes* socialistes suisses
Donne* socialiste svizzere

spfrauen@spschweiz.ch
www.sp-frauen.ch

de manière uniforme, comme l'école obligatoire. Cela permettrait de réduire de nombreux problèmes liés à la conciliation des vies professionnelle et familiale, et d'améliorer les conditions de travail. Des situations comme celle de la crise du coronavirus seraient plus faciles à gérer. Cette mesure permettrait par ailleurs de combattre les inégalités sociales, particulièrement aggravées en temps de crise. D'ailleurs, les Femmes* socialistes suisses réclament depuis longtemps la gratuité des crèches au même titre que l'école obligatoire¹.

Nous exigeons:

- Des directives claires et uniformes concernant les enfants pour lesquels les crèches restent actuellement ouvertes.
- Un financement des frais de garde de ces enfants par des fonds publics.
- Un financement des frais de fonctionnement des crèches par les pouvoirs publics, à fonds perdu, tant que les mesures de la Confédération sont appliquées.
- La garantie des salaires à tous les collaboratrices et collaborateurs des crèches.

Ecoles

La situation actuelle montre bien l'incompatibilité de l'école à la maison et du télétravail. Les parents dont les enfants sont en âge de scolarité doivent, à quelques exceptions près, les garder à la maison et assurer leur encadrement scolaire. Cela entraîne une forte augmentation de leur charge de travail, puisqu'ils doivent maintenir le rythme quotidien tout en accompagnant leurs enfants, mais aussi de celle du corps enseignant, qui a dû se réorganiser en urgence. La situation des enseignantes et enseignants qui sont eux-mêmes parents, et dont les enfants se retrouvent maintenant à la maison, n'a du reste pratiquement pas été abordée jusqu'à présent. Comment peuvent-ils garantir une présence en ligne et s'occuper de leur classe, voire offrir des solutions de secours, alors qu'ils doivent prendre en charge leurs propres enfants? Enfin, le travail supplémentaire fourni par les parents pour assurer l'école à la maison n'a pas non plus été relevé jusqu'à présent, ou à peine.

¹ <https://sp-frauen.ch/fr/dossiers/des-places-de-creche-gratuites-pour-chaque-enfant/>



SP Frauen* Schweiz
Femmes* socialistes suisses
Donne* socialiste svizzere

spfrauen@spschweiz.ch
www.sp-frauen.ch

Comme souvent, les familles dont les enfants ont des besoins particuliers (autisme, TDAH, trisomie, entre autres) sont les grandes oubliées des mesures prises par le Conseil fédéral, notamment parce que le soutien de la Confédération est lié à l'âge de l'enfant. Or, la fermeture des structures d'accueil de jour implique une charge supplémentaire énorme pour ces enfants et leurs parents, quel que soit leur âge. Prendre en charge soi-même des jeunes aux besoins particuliers par exemple, et les inciter à étudier, est extrêmement difficile. Le télétravail n'est pratiquement pas possible dans ces conditions.

Nous exigeons:

- La décharge des enseignantes et enseignants qui ont des enfants à la maison. On ne peut exiger d'eux cette double charge de travail: école à distance et garde des enfants.
- Une nette diminution des exigences à l'égard du travail scolaire. Maintenir la pression du rendement dans les conditions actuelles représente une charge énorme pour les parents et le corps enseignant et une menace réelle pour l'égalité des chances.
- La prise en compte de la situation des parents d'enfants en situation de handicap dans l'ordonnance du Conseil fédéral du 20 mars 2020². Les parents doivent avoir droit à des compensations lorsqu'ils gardent leurs enfants de moins de 12 ans, ou leurs enfants ou jeunes en situation de handicap, et doivent pour cela interrompre leur activité professionnelle.

Prise en charge des proches

La situation des familles qui doivent s'occuper de proches âgés ou souffrant de démence est extrêmement lourde. Malheureusement, aucune aide particulière n'est prévue par la Confédération. Les centres d'accueil de jour ont fermé et la prise en charge des personnes concernées repose maintenant entièrement sur les épaules des familles. Il arrive ainsi que des femmes doivent non seulement encadrer leurs enfants dans leur scolarité à domicile, mais aussi prendre soin de leurs parents, tout en continuant parfois à travailler. Trop, c'est trop! La prise en charge des personnes atteintes de démence est complexe et lourde. Un soutien professionnel est nécessaire, au moins à temps partiel.

² <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20200841/index.html>



SP Frauen* Schweiz
Femmes* socialistes suisses
Donne* socialiste svizzere

spfrauen@spschweiz.ch
www.sp-frauen.ch

Nous exigeons:

- Des prestations de soutien pour les familles en charge de proches âgés ou déments qui ne peuvent plus s'adresser aux structures d'accueil de jour habituelles. Ces prestations doivent être adaptées aux besoins spécifiques des familles. Elles peuvent être éventuellement fournies par des civilistes.
- Des offres d'accueil d'urgence pour les cas où le ou la proche aidant-e présente un test positif au coronavirus et doit se placer en isolement.
- Une réflexion quant à la possibilité de rouvrir les centres d'accueil de jour en limitant à cinq (5) le nombre de personnes prises en charge.
- Ces mesures de soutien ne doivent pas entraîner des coûts supplémentaires pour les familles, mais seront couvertes par l'AVS/les PC.

Télétravail

Dans les discussions et les solutions actuelles, on considère que l'autorisation de travailler à domicile résout le problème de la garde des enfants. Alors qu'il est tout simplement impossible et irréaliste d'attendre le même volume de travail lorsque les personnes concernées gardent simultanément leurs enfants à la maison. Certains employeurs et employeuses l'ont compris et offrent des solutions flexibles qui ne sont pas à la charge des parents, et selon lesquelles le temps de garde compte comme temps de travail. D'autres exigent expressément que les heures de travail soient exécutées, indépendamment des obligations liées à la garde des enfants. Des temps extraordinaires exigent des mesures extraordinaires, et cette question importante ne doit pas être laissée à l'arbitraire des employeuses et employeurs. Ceux-ci doivent comprendre et pouvoir répondre aux besoins des parents, actuellement très sollicités.

Nous exigeons:

- Une directive claire du Conseil fédéral indiquant que le temps consacré à la prise en charge des enfants compte comme temps de travail. Les pouvoirs publics – en particulier la Confédération, les cantons et toutes les entreprises de droit public – doivent jouer un rôle de pionnier. Les entreprises privées – en particulier les PME et les entreprises individuelles – qui libèrent leurs employées et employés pour la garde des enfants doivent bénéficier de prestations de soutien.



SP Frauen* Schweiz
Femmes* socialistes suisses
Donne* socialiste svizzere

spfrauen@spschweiz.ch
www.sp-frauen.ch

- L'alternative est d'introduire un congé parental pour tous les parents d'enfants mineurs, aussi longtemps que les écoles sont fermées – comme c'est le cas en Italie³. Le congé parental peut être pris à temps plein ou à temps partiel, en accord avec l'employeur ou l'employeuse, et est financé par le régime de perte de gain.



³ <http://www.rainews.it/dl/rainews/articoli/Coronavirus-congedo-parentale-straordinario-decreto-Cura-Italia-smart-working-Pin-semplificato-autonomi-baby-sitter-a5e86abd-1c7d-41b9-94ef-48cb7443e090.html>